

## Faculté de sciences appliquées



### AUCE1402 L'architecture et la ville 2

[15h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

**Enseignant(s):** Christian Gilot  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Premier cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de :

Comprendre l'émergence des regards sur la ville qui la situent dans une tension entre rupture et continuité.

Identifier les concepts propres à l'architecture moderne, mesurer leur ambition dans l'élaboration de projets urbains et territoriaux, et développer les éléments d'une analyse critique.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Après avoir situé sommairement les différentes manifestations de la modernité, l'enseignement passera en revue, de manière structurée, les grands bouleversements dans la constitution des structures urbaines.

Le concept d'avant garde, et les positions qui s'y discutaient au début du XXème siècle quant aux rapports liant l'architecture aux arts et aux techniques seront présentées et discutées.

Les recherches concernant les formes du logement collectif seront présentées et analysées, comme témoignage d'un nouvel enjeu pour l'architecture et comme manifestation de nouvelles ambitions spatiales.

Le cours veillera à identifier et présenter les ouvrages majeurs présentant le mouvement moderne et sa critique.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

/

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

AUCE 1401 : L'architecture et la ville 1

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

|                 |   |             |             |
|-----------------|---|-------------|-------------|
| <b>ARCH12BA</b> | Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte  | (2 crédits) |             |
| <b>ARCH13BA</b> | Troisième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte | (2 crédits) | Obligatoire |
| <b>FSA13BA</b>  | Troisième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil            | (2 crédits) |             |